Prix européen pour l'intégration sociale par le sport

Appel à candidatures 07/2015

Sommaire

- 1. Introduction
- 2. Priorités du prix
 - 2.1 Catégories du Prix
- 3. Critères d'évaluation
 - 3.1 Critères d'éligibilité
 - 3.2 Critères de sélection
 - 3.3 Critères d'élimination
- 4. Les critères du prix
 - 4.1 Budget
 - 4.2 Obligations liées à l'octroi du Prix

1. Introduction

Cet appel à candidatures pour le projet SPORT+ 'Prix européen pour l'intégration sociale par le sport', qui est cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, est mené par le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) et cinq partenaires : l'association à but non lucratif Fan Coaching-Eurofan, l'Université de Saragosse (Espagne), le Forum italien pour la Sécurité urbaine (FISU), l'Institut néerlandais des Sports et de l'Activité physique (NISB) et l'Institut supérieur de Sciences policières et de Sécurité intérieure (Intituto Superior de Ciências Policiais e Segurança Interna, Portugal).

Le projet SPORT+ 'Prix européen pour l'intégration sociale par le sport' consiste à créer un réseau d'organisations non gouvernementales et de collectivités territoriales afin de promouvoir des stratégies de lutte contre le racisme, la violence et la discrimination à travers le sport. Ce prix favorisera ainsi la collaboration, le dynamisme et la motivation et promouvra la diversité. Le prix est divisé en cinq catégories qui feront chacune l'objet d'une cérémonie de remise du prix.

En 2016, la première édition, le prix sera lié au tournoi de football de l'EURO 2016, ce qui permettra de valoriser le projet à l'échelle locale, nationale et européenne. Toutefois, le projet est dédié à l'inclusion sociale et à l'intégration à travers tous les sports.

Les principaux objectifs du prix sont de :

- identifier les pratiques innovantes destinées à renforcer les communautés et promouvoir le respect, la prévention et la lutte contre la discrimination à travers le sport et en coopération avec des organisations sportives ;
- renforcer les pratiques locales de coopération entre les services municipaux qui permettent de renforcer la coopération entre les services dédiés aux sports et ceux dédiés à la sécurité :

faire participer les partenaires locaux (associations de résidents, de sport, clubs de sport, police locale, écoles, etc.) aux activités du projet afin de construire des stratégies locales d'inclusion sociale par le sport.

2. Priorités du Prix

Les projets qui seront présentés doivent être centrés sur les priorités suivantes et refléter les objectifs du projet (voir 1. Introduction).

Il est vital que tous les projets démontrent comment le sport a permis d'améliorer l'inclusion sociale.

Il y a cinq catégories et chacune d'elle fait l'objet d'un prix. Ainsi, lors du dépôt de candidature, il est essentiel que votre projet s'applique directement à l'une de ces cinq catégories. Il est à noter toutefois que votre projet ne sera évalué que pour une seule de ces catégories (cf. 3).

2.1 Catégories du Prix

1. Racisme (prévention et lutte contre)

Le projet doit être fondé sur des actions ou des messages qui ont pour but de prévenir le racisme et/ou qui contribuent à lutter contre le racisme, ou bien les projets destinés à prévenir ou lutter contre la discrimination et/ou à promouvoir l'égalité raciale.

2. Egalité des genres

Les projets doivent promouvoir l'image et le rôle des femmes en tant qu'égales dans les activités physiques et sportives – cf. le concours 'Femmes et Sport' de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) et du Comité régional olympique et sportif (CROS). Comment le sport peut participer à la promotion d'approches fondées sur le genre.

3. Populations marginalisées (migrants, demandeurs d'asile, minorités, handicapés, LGBTQ, groupes religieux)

Projets qui promeuvent l'intégration et l'inclusion sociale de ces populations marginalisées dans leur communauté locale et élargie (voir par exemple le 'Prix de l'intégration par le sport' du Fonds d'Intégration autrichien, qui a pour objectif de fournir des informations aux migrants et de les aider à s'intégrer dans la société autrichienne).

4. Les groupes à risque (usagers de drogue, récidivistes, sans-abri, personnes d'origine sociale défavorisée)

Projets destinés à prévenir la récidive dans ces groupes à risque et à promouvoir leur intégration dans la communauté locale et élargie.

5. Promouvoir une citoyenneté active et le fair play

Projets qui promeuvent le rôle de la citoyenneté dans la communauté locale et élargie et/ou projets qui informent les citoyens sur les valeurs du sport telles que le respect, l'honnêteté, etc.

3. Critères d'évaluation

Le prix sera évalué en fonction d'un processus établi et en plusieurs étapes qui comprennent plusieurs types de critères (cf. 3.2), sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Tout d'abord, votre dossier sera examiné pour vérifier s'il répond bien aux critères d'éligibilité (cf. 3.1). Puis, une fois passé ce premier criblage, un certain nombre de projets seront mis en short list avec l'aide du Comité de Soutien. Après cette étape, le jury de professionnels – l'Efus et ses partenaires – prendra la décision finale.

Il est à noter que ce processus d'évaluation sera totalement transparent, y compris les décisions du jury professionnel et du Comité de Soutien.

Les candidatures doivent être envoyées par email ou à la plate-forme en ligne de l'Efus, Efus Network, soit en français soit en anglais.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 6 NOVEMBRE 2015, 00:00 CET (heure de Paris)

3.1 Critères d'éligibilité

Les entités indiquées ci-dessous peuvent se présenter :

- Collectivités locales
- Autres collectivités territoriales (provinces, régions, zones urbaines...)
- Associations
- Organisations non gouvernementales
- Organisations privées travaillant avec des collectivités locales

Seules les entités appartenant aux 28 pays de l'Union européenne peuvent concourir. En outre, une expérience dans le domaine de l'inclusion sociale par le sport est requise afin de valoriser vos capacités dans ce domaine.

Les gouvernements peuvent présenter une candidature afin de présenter des bonnes pratiques et de participer au projet. Cependant, ils ne sont pas éligibles.

Vous pouvez concourir dans plusieurs catégories mais dans ce cas, vous devez présenter un projet distinct par catégorie.

3.2 Critères de sélection

Qualité globale du projet proposé

Cette phase consistera à évaluer votre projet dans sa globalité : le jury évaluera si votre projet promeut effectivement l'inclusion sociale dans la catégorie où vous avez choisi de concourir (cf. 2.1).

Adéquation avec la catégorie choisie

Le jury examinera de quelle façon votre projet utilise le sport pour répondre aux problèmes énoncés dans l'une des cinq catégories (cf. 2.1).

Caractère innovant

Comment mobilisez-vous les participants dans votre projet ? Quelles nouvelles activités ou stratégies utilisez-vous pour le mettre en œuvre ?

Transposabilité

Votre projet peut-il être appliqué dans d'autres pays/villes/organisations qui sont confrontés à des problèmes similaires d'inclusion sociale ? Si oui, votre projet est-il aisément transférable ?

Durabilité

Comment votre projet continuera-t-il ? Avez-vous les fonds et les ressources nécessaires pour le maintenir à l'avenir ?

Qualité du partenariat

Comment avez-vous établi, de manière créative, un partenariat local ? A quel degré est-il impliqué dans le projet ? Quel est son impact ? Est-il composé de divers types de partenaires ? Est-il bien reconnu ?

Rapport coût-bénéfice

De quelle façon votre projet utilise-t-il son budget pour atteindre au mieux ses objectifs ? (cf. 2.1) Les activités et la stratégie sont-elles mises en œuvre réellement et de façon efficace ?

3.3 Critères d'élimination

Les candidatures présentant un ou plusieurs des éléments suivants ne seront pas prises en considération :

- le non-respect de l'un des critères mentionnés dans l'appel à candidature;
- si le projet n'est pas centré sur les objectifs du projet ou ne cible pas une catégorie précise;
- le non-respect des règles d'inscription et du format (nombre de mots, langue, etc.).

De plus, vous ne pouvez soumettre qu'une seule proposition par catégorie - les autres ne seront pas prises en compte.

Aucune candidature tardive ne sera acceptée.

4. Les critères du Prix

4.1 Budget

Le lauréat de chaque catégorie recevra un financement (à hauteur de 8000€) pour l'organisation d'un événement local lui permettant de valoriser son action et de renforcer son partenariat.

4.2 Obligations liées à l'octroi du Prix

Ce financement doit être utilisé pour organiser un événement local visant à promouvoir l'inclusion sociale par le sport et à renforcer le partenariat local. Cet événement ne doit pas nécessairement utiliser la totalité des 8 000€. Outre cet événement local, les gagnants doivent obligatoirement organiser une conférence de presse – selon les directives données par le partenariat Sport+ – afin de donner une visibilité au Prix.

De plus, les entités gagnantes doivent obligatoirement organiser une réunion et produire une brochure type flyer, un guide et une vidéo. (Note : il existe un budget séparé pour la traduction de ces supports). Chaque gagnant doit produire une vidéo présentant leur pratique ainsi que l'événement local. Il y aura en outre des vidéos plus courtes sur chacun des cinq gagnants.

Idéalement, cet événement local devrait avoir lieu avant l'EURO 2016 (donc entre janvier et juin 2016).













